

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU mardi 7 juin 2011 à 18h00

FAUQUEMBERGUES

ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS

Adoption du compte-rendu de la séance du 10 février 2011

ADMINISTRATION GENERALE

- N° 1 - Désignation d'un Secrétaire de Séance
- N° 2 - Installation d'un nouveau délégué titulaire pour la Communauté de Communes du Pays de Lumbres
- N° 3 - Election d'un nouveau Vice-Président composant le bureau du SmageAa

RAPPORTEUR

M. DENIS
M. DENIS
M. DENIS

RESSOURCE

- N° 4 - Ressource en eau - Attribution de l'étude prospection
- N° 5 - Ressource en eau - Financements

M. DENIS
M. DENIS

PREVENTION DES CRUES

- N° 6 - Mobilisation du champ d'expansion des crues - reconnaissance de l'intérêt intercommunautaire
- N° 7 - Mobilisation du champ d'expansion des crues - bilan de la concertation
- N° 8 - Mobilisation du champ d'expansion des crues - demande de déclaration d'intérêt général
- N° 9 - Désordres hydrauliques locaux : plantations dans la creuse de Remilly-Wirquin
- N° 10 - Information préventive de la population - DICRIM

M. DHALLEINE
M. DHALLEINE
M. DHALLEINE
M. DHALLEINE
M. DHALLEINE

PERSONNEL

- N° 11 - Modification du régime indemnitaire pour le personnel du SmageAa

M. DENIS

FINANCES

- N° 12 - Modification budgétaire n°1

M. DENIS

QUESTIONS DIVERSES



COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MARDI 7 JUIN 2011

Question n° 1

ADMINISTRATION GENERALE : Désignation d'un secrétaire de séance

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires, des auxiliaires pris en dehors de ses membres qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

A cet effet Monsieur Francis DUCROCQ a été désigné par vote à bulletins secrets pour remplir les fonctions de Secrétaire, assisté des services du Syndicat pour rédiger le procès-verbal de séance, et mener les opérations de vote et de tenue du registre des délibérations.

COMITE SYNDICAL DU MARDI 07 JUIN 2011

A 18 h 00 à la salle des expositions d'Enerlya à FAUQUEMBERGUES

L'an deux mil onze, le 07 juin à 18h00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des expositions d'Enerlya à FAUQUEMBERGUES, à la suite des convocations adressées à domicile le 31 mai ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, Mathieu PRUVOST, vice-Présidents,
Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué, jusqu'à la question 3
Messieurs Jean-Claude NOEL, François SEGURA, André BAES, Jean-Luc HOCHART,
Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN arrivé à la question 3, délégués titulaires
Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Jean-Claude BARRAS, Ulysse DUPONT, Jean VIEILLARD, Francis BERQUEZ, Dominique LARDEUR, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur Patrick BEDAGUE, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur François SEGURA, délégué titulaire,
Monsieur Gérard FLAMENT, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS, Président,
Monsieur Anicet CHOQUET, vice-président ayant donné pouvoir à Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ, Vice-Président
Monsieur Jacques DRIEUX, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur André BAES, délégué titulaire,
Monsieur David CAPITAINE, délégué titulaire remplacé par Monsieur Jean-Claude BARRAS, délégué suppléant,
Monsieur Daniel DESCHODT, délégué titulaire remplacé par Monsieur Francis BERQUEZ, délégué suppléant,
Monsieur MEQUIGNON, membre délégué a été remplacé par Monsieur Dominique LARDEUR, délégué suppléant, après sa sortie à la question 3,
Monsieur Jean-Claude CORDONNIER, délégué titulaire remplacé par Monsieur Ulysse DUPONT, délégué suppléant,
Monsieur Jean-Claude BONNE, délégué titulaire remplacé par Madame Claudine DUCATEL, déléguée suppléante,
Monsieur Albert VANIET, délégué titulaire remplacé par Monsieur Jean VIEILLARD, délégué suppléant.

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Monsieur Dominique LARDEUR, délégué suppléant aux questions 1 à 3

Absents excusés :

Messieurs Patrick BEDAGUE, David CAPITAINE, Anicet CHOQUET, Jean-Claude CORDONNIER, Gérard FLAMENT, Jacques DRIEUX, Gilbert CHIQUET, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires,
Messieurs Hugues PERSYN, Bernard HIBON, Bertrand PETIT, délégués suppléants.

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 1 et 2 était de : 22

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant à la question 3 était de : 23

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant des questions 4 à 12 était de : 22

SmageAa

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MARDI 7 JUIN 2011

Question n° 2

ADMINISTRATION GENERALE : Installation d'un nouveau délégué titulaire pour la Communauté de Communes du Pays de Lumbres

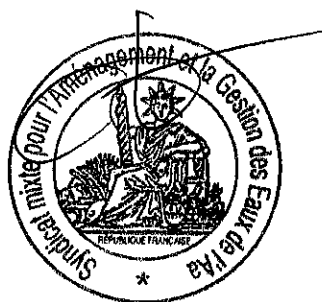
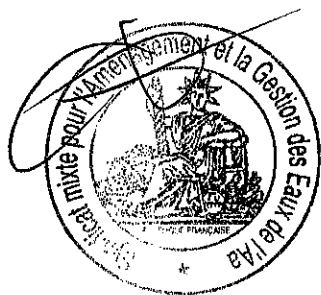
RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres nous a communiqué la désignation par le Conseil Communautaire réuni le lundi 04 avril 2011 du délégué titulaire représentant la CCPL au sein du SmageAa en remplacement de Monsieur André PRUVOST décédé.

Après délibération le Comité Syndical a installé Monsieur Mathieu PRUVOST, dans ses fonctions au sein du Comité Syndical en tant que délégué titulaire représentant la Communauté de Communes du Pays de Lumbres.

Certifié exécutoire
A compter du **09 JUIN 2011**
Le Président

Pour extrait conforme,
Le Président,
C.DENIS



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

16 JUIN 2011

COMITE SYNDICAL DU MARDI 07 JUIN 2011

A 18 h 00 à la salle des expositions d'Enerlya à FAUQUEMBERGUES

L'an deux mil onze, le 07 juin à 18h00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des expositions d'Enerlya à FAUQUEMBERGUES, à la suite des convocations adressées à domicile le 31 mai ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, Mathieu PRUVOST, vice-Présidents,
Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué, jusqu'à la question 3
Messieurs Jean-Claude NOEL, François SEGURA, André BAES, Jean-Luc HOCHART,
Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN arrivé à la question 3, délégués titulaires
Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Jean-Claude BARRAS, Ulysse DUPONT, Jean VIEILLARD, Francis BERQUEZ, Dominique LARDEUR, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur Patrick BEDAGUE, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur François SEGURA, délégué titulaire,
Monsieur Gérard FLAMENT, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS, Président,
Monsieur Anicet CHOQUET, vice-président ayant donné pouvoir à Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ, Vice-Président
Monsieur Jacques DRIEUX, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur André BAES, délégué titulaire,
Monsieur David CAPITAINE, délégué titulaire remplacé par Monsieur Jean-Claude BARRAS, délégué suppléant,
Monsieur Daniel DESCHODT, délégué titulaire remplacé par Monsieur Francis BERQUEZ, délégué suppléant,
Monsieur MEQUIGNON, membre délégué a été remplacé par Monsieur Dominique LARDEUR, délégué suppléant, après sa sortie à la question 3,
Monsieur Jean-Claude CORDONNIER, délégué titulaire remplacé par Monsieur Ulysse DUPONT, délégué suppléant,
Monsieur Jean-Claude BONNE, délégué titulaire remplacé par Madame Claudine DUCATEL, déléguée suppléante,
Monsieur Albert VANIET, délégué titulaire remplacé par Monsieur Jean VIEILLARD, délégué suppléant.

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Monsieur Dominique LARDEUR, délégué suppléant aux questions 1 à 3

Absents excusés :

Messieurs Patrick BEDAGUE, David CAPITAINE, Anicet CHOQUET, Jean-Claude CORDONNIER, Gérard FLAMENT, Jacques DRIEUX, Gilbert CHIQUET, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires,
Messieurs Hugues PERSYN, Bernard HIBON, Bertrand PETIT, délégués suppléants.

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 1 et 2 était de : 22

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant à la question 3 était de : 23

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant des questions 4 à 12 était de : 22

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MARDI 7 JUIN 2011

Question n° 3

ADMINISTRATION GENERALE : Election d'un nouveau vice-Président composant le bureau du SmageAa

RAPPORTEUR : Monsieur Christian DENIS

Par délibération du 26 mai 2008 il a été fixé à cinq, le nombre des élus et de membre qui composeront le Bureau du SmageAa dont le Président est membre de droit.

Suite au décès de Monsieur André PRUVOST, nous allons procéder à l'élection d'un nouveau Vice-Président.

Le 3^{ème} Vice-Président sera élu suivant les dispositions du code des collectivités territoriales article 2122-7.

Selon l'article 2122-7-2 du code des collectivités territoriales, l'élection d'un seul Vice-Président, s'effectue selon les règles prévues à l'article 2122-7 à savoir par scrutin secret et à la majorité absolue.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, déposera dans l'urne qui lui sera présentée son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

3^{ème} Vice-Président,

Appel des candidatures : Monsieur Mathieu PRUVOST

Le dépouillement du scrutin, effectué par Messieurs HUGUET et VIEILLARD, assistés de Mme Agnès BOUTEL, Directrice, A donné les résultats suivants :

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

16 JUIN 2011

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23
Bulletins déclarés nuls (article 66 du code électoral) : 1
Nombre de suffrages exprimés : 22
Majorité absolue : 12

A obtenu

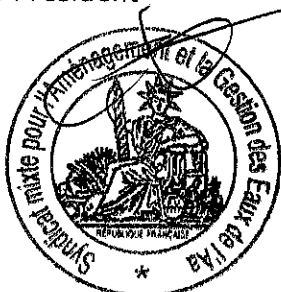
Monsieur Mathieu PRUVOST : 22 voix

Monsieur Mathieu PRUVOST ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Vice-Président et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

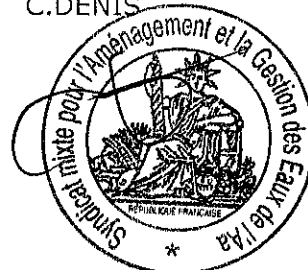
Certifié exécutoire

A compter du
Le Président

09 JUIN 2011



Pour extrait conforme,
Le Président,
C.DENIS



COMITE SYNDICAL DU MARDI 07 JUIN 2011

A 18 h 00 à la salle des expositions d'Enerlya à FAUQUEMBERGUES

L'an deux mil onze, le 07 juin à 18h00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des expositions d'Enerlya à FAUQUEMBERGUES, à la suite des convocations adressées à domicile le 31 mai ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, Mathieu PRUVOST, vice-Présidents,
Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué, jusqu'à la question 3
Messieurs Jean-Claude NOEL, François SEGURA, André BAES, Jean-Luc HOCHART,
Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN arrivé à la question 3, délégués titulaires
Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Jean-Claude BARRAS, Ulysse DUPONT, Jean VIEILLARD, Francis BERQUEZ, Dominique LARDEUR, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur Patrick BEDAGUE, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur François SEGURA, délégué titulaire,
Monsieur Gérard FLAMENT, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS, Président,
Monsieur Anicet CHOQUET, vice-président ayant donné pouvoir à Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ, Vice-Président
Monsieur Jacques DRIEUX, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur André BAES, délégué titulaire,
Monsieur David CAPITAINE, délégué titulaire remplacé par Monsieur Jean-Claude BARRAS, délégué suppléant,
Monsieur Daniel DESCHODT, délégué titulaire remplacé par Monsieur Francis BERQUEZ, délégué suppléant,
Monsieur MEQUIGNON, membre délégué a été remplacé par Monsieur Dominique LARDEUR, délégué suppléant, après sa sortie à la question 3,
Monsieur Jean-Claude CORDONNIER, délégué titulaire remplacé par Monsieur Ulysse DUPONT, délégué suppléant,
Monsieur Jean-Claude BONNE, délégué titulaire remplacé par Madame Claudine DUCATEL, déléguée suppléante,
Monsieur Albert VANIET, délégué titulaire remplacé par Monsieur Jean VIEILLARD, délégué suppléant.

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Monsieur Dominique LARDEUR, délégué suppléant aux questions 1 à 3

Absents excusés :

Messieurs Patrick BEDAGUE, David CAPITAINE, Anicet CHOQUET, Jean-Claude CORDONNIER, Gérard FLAMENT, Jacques DRIEUX, Gilbert CHIQUET, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires,
Messieurs Hugues PERSYN, Bernard HIBON, Bertrand PETIT, délégués suppléants.

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 1 et 2 était de : 22

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant à la question 3 était de : 23

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant des questions 4 à 12 était de : 22

ARRETE DU PRESIDENT 2011-17

DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE

Nous, Christian DENIS, Président du SmageAa,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article 5211-10
- La séance d'installation du Comité Syndical du 07 juin 2011 au cours de laquelle, il a été procédé à l'élection du 3^{ème} Vice-Président en remplacement de Monsieur André PRUVOST décédé (délibération n°3),
- La délibération n°3 du 26 mai 2008, fixant le nombre de Vice-présidents et de membre délégué.

ARRETONS

Article 1^{er} : Monsieur Mathieu PRUVOST, 3^{ème} Vice-Président, est chargé de " La Mission transversale agricole "

Pour se faire,

Délégation de fonction lui est donnée pour :
Appel à projet du ministère MEDD

- Suivre l'avancement
- Assurer les relations avec les partenaires (agricoles ou associés) pour le montage de projets MAET

Fonds d'Aide

- Suivre l'usage du fonds d'aide diguette

Missions transversales

- Accompagner la négociation foncière pour la prévention des crues, en particulier pour l'aspect de la gestion ultérieure agricole
- Accompagner le Vice-Président chargé de la Mise en valeur des milieux pour le fonds d'aide du plan de gestion (plantation, clôtures.)

Signer tous documents et tous courriers se rapportant à ce domaine.

Article 2 : Les dispositions de cet arrêté prendront effet au 07 juin 2011, date à laquelle l'intéressé a commencé effectivement à exercer les fonctions déléguées.

Article 3 : Madame la Directrice est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Esquerdes, le 09 juin 2011
Le Président,

Rendu exécutoire le :
Le Président

09 JUIN 2011

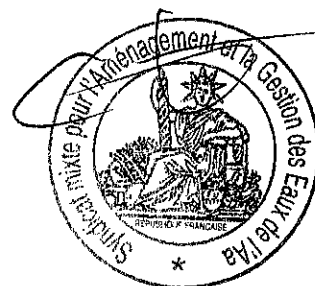
C DENIS

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

C.DENIS

16 JUIN 2011

Mission acceptée,
Notifié à l'intéressé
Le
Signature



COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MARDI 7 JUIN 2011

Question n° 4

RESSOURCE: Ressource en eau – Attribution de l'étude prospection

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Par délibération du 3 juin 2010, le SmageAa a accepté la maîtrise d'ouvrage d'une étude de prospection de ressources en eau potable pour le compte de la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois.

Une consultation sous forme d'un appel d'offre ouvert a été lancée le 17 janvier 2011. 7 dossiers ont été retirés sur la plateforme de dématérialisation. 3 plis (candidature et offre) ont été reçus dans les délais. La commission d'appel d'offre a analysé les offres conformément au règlement de la consultation. Les critères retenus étaient les suivants : valeur technique : 60 % et valeur prix : 40 %.

La commission d'appel d'offre a retenu l'offre de la société AMODIAG Environnement SAS (Valenciennes – 59) pour un montant de 135 675,00 €HT.

Les candidats évincés ont été informés par courrier du 8 mars 2011.

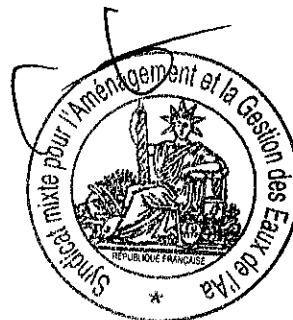
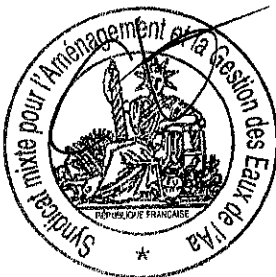
Après délibération, le Comité Syndical autorise le Président à :

- attribuer le marché de l'étude de prospection de ressources en eau potable à la société AMODIAG Environnement SAS,
- signer, avec le titulaire désigné ci-dessus, le marché et tous documents y afférent,
- engager les dépenses liées à ce marché, les crédits étant prévus au budget 2011.

Certifié exécutoire
A compter du
Le Président

09 JUIN 2011

Pour extrait conforme,
Le Président,
C.DENIS



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

16 JUIN 2011

COMITE SYNDICAL DU MARDI 07 JUIN 2011

A 18 h 00 à la salle des expositions d'Enerlya à FAUQUEMBERGUES

L'an deux mil onze, le 07 juin à 18h00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des expositions d'Enerlya à FAUQUEMBERGUES, à la suite des convocations adressées à domicile le 31 mai ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, Mathieu PRUVOST, vice-Présidents,
Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué, jusqu'à la question 3
Messieurs Jean-Claude NOEL, François SEGURA, André BAES, Jean-Luc HOCHART,
Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN arrivé à la question 3, délégués titulaires
Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Jean-Claude BARRAS, Ulysse DUPONT, Jean VIEILLARD, Francis BERQUEZ, Dominique LARDEUR, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur Patrick BEDAGUE, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur François SEGURA, délégué titulaire,
Monsieur Gérard FLAMENT, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS, Président,
Monsieur Anicet CHOQUET, vice-président ayant donné pouvoir à Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ, Vice-Président
Monsieur Jacques DRIEUX, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur André BAES, délégué titulaire,
Monsieur David CAPITAINE, délégué titulaire remplacé par Monsieur Jean-Claude BARRAS, délégué suppléant,
Monsieur Daniel DESCHODT, délégué titulaire remplacé par Monsieur Francis BERQUEZ, délégué suppléant,
Monsieur MEQUIGNON, membre délégué a été remplacé par Monsieur Dominique LARDEUR, délégué suppléant, après sa sortie à la question 3,
Monsieur Jean-Claude CORDONNIER, délégué titulaire remplacé par Monsieur Ulysse DUPONT, délégué suppléant,
Monsieur Jean-Claude BONNE, délégué titulaire remplacé par Madame Claudine DUCATEL, déléguée suppléante,
Monsieur Albert VANIET, délégué titulaire remplacé par Monsieur Jean VIEILLARD, délégué suppléant.

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Monsieur Dominique LARDEUR, délégué suppléant aux questions 1 à 3

Absents excusés :

Messieurs Patrick BEDAGUE, David CAPITAINE, Anicet CHOQUET, Jean-Claude CORDONNIER, Gérard FLAMENT, Jacques DRIEUX, Gilbert CHIQUET, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires,
Messieurs Hugues PERSYN, Bernard HIBON, Bertrand PETIT, délégués suppléants.

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 1 et 2 était de : 22

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant à la question 3 était de : 23

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant des questions 4 à 12 était de : 22

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MARDI 7 JUIN 2011

Question n° 5

RESSOURCE: Ressource en eau – Financements

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Par délibération du 3 juin 2010, le SmageAa a accepté la maîtrise d'ouvrage d'une étude de prospection de ressources en eau potable pour le compte de la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois. Il est convenu dans cette délibération que le financement de l'étude est intégralement pris en charge par l'Agence de l'Eau Artois Picardie et les principaux préleveurs.

Le plan de financement est établi comme suit :

Dépenses d'investissement en €HT	2011
Mission ingénierie	135 675,00
Piézomètres (18 exemplaires)	180 000,00
indemnités	14 325,00
Total	330 000,00

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

16 JUIN 2011

Financiers	besoins en eau		2011
Agence de l'Eau	/	50%	165 000,00
SMAERD	5 000 000,00	28%	91 666,67
CASO	2 000 000,00	11%	36 666,67
Noreade	2 000 000,00	11%	36 666,67
Total	9 000 000,00		330 000,00

Il faudra ajouter au budget le montant de l'aide technique apportée par la CASO, ainsi que les travaux de forage d'essai non chiffrés à ce jour. Le financement se fera avec la même clé de répartition.

Après délibération, le Comité Syndical autorise le Président à :

- accepter le plan de financement présenté ci-dessus,
- effectuer toutes les recherches de financement nécessaires,
- signer toutes les pièces de ce dossier,
- signer spécifiquement la convention avec les différents partenaires financiers et bénéficiaires des futures autorisations de prélèvement,
- engager les dépenses liées à cette étude et prévues au budget primitif 2011.

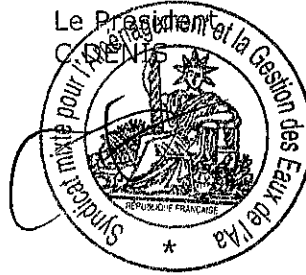
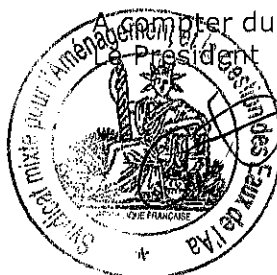
Certifié exécutoire

A compter du
le Président

09 JUIN 2011

Pour extrait conforme,

Le Président
Monsieur DENIS



COMITE SYNDICAL DU MARDI 07 JUIN 2011

A 18 h 00 à la salle des expositions d'Enerlya à FAUQUEMBERGUES

L'an deux mil onze, le 07 juin à 18h00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des expositions d'Enerlya à FAUQUEMBERGUES, à la suite des convocations adressées à domicile le 31 mai ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, Mathieu PRUVOST, vice-Présidents,
Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué, jusqu'à la question 3
Messieurs Jean-Claude NOEL, François SEGURA, André BAES, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN arrivé à la question 3, délégués titulaires
Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Jean-Claude BARRAS, Ulysse DUPONT, Jean VIEILLARD, Francis BERQUEZ, Dominique LARDEUR, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur Patrick BEDAGUE, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur François SEGURA, délégué titulaire,
Monsieur Gérard FLAMENT, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS, Président,
Monsieur Anicet CHOQUET, vice-président ayant donné pouvoir à Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ, Vice-Président
Monsieur Jacques DRIEUX, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur André BAES, délégué titulaire,
Monsieur David CAPITAIN, délégué titulaire remplacé par Monsieur Jean-Claude BARRAS, délégué suppléant,
Monsieur Daniel DESCHODT, délégué titulaire remplacé par Monsieur Francis BERQUEZ, délégué suppléant,
Monsieur MEQUIGNON, membre délégué a été remplacé par Monsieur Dominique LARDEUR, délégué suppléant, après sa sortie à la question 3,
Monsieur Jean-Claude CORDONNIER, délégué titulaire remplacé par Monsieur Ulysse DUPONT, délégué suppléant,
Monsieur Jean-Claude BONNE, délégué titulaire remplacé par Madame Claudine DUCATEL, déléguée suppléante,
Monsieur Albert VANIET, délégué titulaire remplacé par Monsieur Jean VIEILLARD, délégué suppléant.

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Monsieur Dominique LARDEUR, délégué suppléant aux questions 1 à 3

Absents excusés :

Messieurs Patrick BEDAGUE, David CAPITAIN, Anicet CHOQUET, Jean-Claude CORDONNIER, Gérard FLAMENT, Jacques DRIEUX, Gilbert CHIQUET, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires,
Messieurs Hugues PERSYN, Bernard HIBON, Bertrand PETIT, délégués suppléants.

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 1 et 2 était de : 22

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant à la question 3 était de : 23

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant des questions 4 à 12 était de : 22

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MARDI 7 JUIN 2011

Question n° 6

PREVENTION DES CRUES : Mobilisation du champ d'expansion des crues – reconnaissance de l'intérêt intercommunautaire

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Le programme de mobilisation du champ d'expansion des crues de l'Aa arrive au terme de sa conception.

Il est aujourd'hui constitué d'un ensemble de 10 aménagements de champs d'inondation contrôlée répartis sur la vallée de l'Aa entre Aix-en-Ergny et Merck-Saint-Liévin et sur les affluents. Ces aménagements permettront de réguler 610 000 m³. Ils ont vocation à réduire les conséquences d'une crue du type de celle de mars 2002 à une crue plus courante (400 habitations n'auraient pas été inondées en 2002). Le programme est également efficace dès les premières crues pénalisantes : les deux tiers des habitations n'auraient pas été inondées en 2009. Les effets des aménagements seront visibles à l'aval des premiers aménagements les plus en amont et en particulier à partir du secteur de Fauquembergues.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 7 526 935,00 €HT (délibération n°4 du 14 décembre 2010), auquel il faut ajouter les frais de maîtrise foncière pouvant atteindre 1 078 760 € (délibération n°5 du 10 février 2011).

Par ailleurs rappelons que ce projet correspond à la mise en œuvre du SAGE de l'Audomarois

- orientation IV.[11] Maitriser les crues en fond de vallée,
- à sa mesure IV.[11].7 "En complément des mesures prévues sur les parcelles agricoles et sur les parcelles imperméabilisées, créer des rétentions d'eau permettant le stockage et la régulation des flux d'eau en cas de crue.",
- et à son programme d'action A11 Programme de travaux d'aménagement contre les crues dont le SmageAa était le maître d'ouvrage pressenti et dont les principes d'aménagement ont été revus afin d'être moins impactant tout en conservant leur efficacité.

Etant donnée l'étendue du programme et la portée de ses effets positifs, il doit être reconnu d'intérêt intercommunautaire.

Ainsi, conformément aux statuts du SmageAa, à l'unanimité le Comité Syndical reconnaît l'intérêt intercommunautaire du programme de mobilisation du champ d'expansion des crues de l'Aa

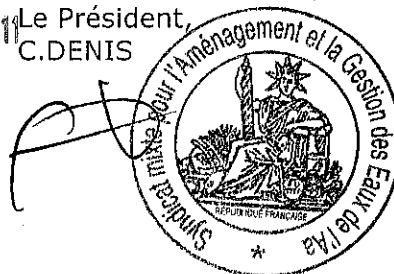
Certifié exécutoire
A compter du
Le Président

09 JUIN 2011



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

16 JUIN 2011
Pour extrait conforme,
Le Président,
C.DENIS



COMITE SYNDICAL DU MARDI 07 JUIN 2011

A 18 h 00 à la salle des expositions d'Enerlya à FAUQUEMBERGUES

L'an deux mil onze, le 07 juin à 18h00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des expositions d'Enerlya à FAUQUEMBERGUES, à la suite des convocations adressées à domicile le 31 mai ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, Mathieu PRUVOST, vice-Présidents,
Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué, jusqu'à la question 3
Messieurs Jean-Claude NOEL, François SEGURA, André BAES, Jean-Luc HOCHART,
Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN arrivé à la question 3, délégués titulaires
Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Jean-Claude BARRAS, Ulysse DUPONT, Jean VIEILLARD, Francis BERQUEZ, Dominique LARDEUR, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur Patrick BEDAGUE, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur François SEGURA, délégué titulaire,
Monsieur Gérard FLAMENT, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS, Président,
Monsieur Anicet CHOQUET, vice-président ayant donné pouvoir à Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ, Vice-Président
Monsieur Jacques DRIEUX, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur André BAES, délégué titulaire,
Monsieur David CAPITAINE, délégué titulaire remplacé par Monsieur Jean-Claude BARRAS, délégué suppléant,
Monsieur Daniel DESCHODT, délégué titulaire remplacé par Monsieur Francis BERQUEZ, délégué suppléant,
Monsieur MEQUIGNON, membre délégué a été remplacé par Monsieur Dominique LARDEUR, délégué suppléant, après sa sortie à la question 3,
Monsieur Jean-Claude CORDONNIER, délégué titulaire remplacé par Monsieur Ulysse DUPONT, délégué suppléant,
Monsieur Jean-Claude BONNE, délégué titulaire remplacé par Madame Claudine DUCATEL, déléguée suppléante,
Monsieur Albert VANIET, délégué titulaire remplacé par Monsieur Jean VIEILLARD, délégué suppléant.

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Monsieur Dominique LARDEUR, délégué suppléant aux questions 1 à 3

Absents excusés :

Messieurs Patrick BEDAGUE, David CAPITAINE, Anicet CHOQUET, Jean-Claude CORDONNIER, Gérard FLAMENT, Jacques DRIEUX, Gilbert CHIQUET, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires,
Messieurs Hugues PERSYN, Bernard HIBON, Bertrand PETIT, délégués suppléants.

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 1 et 2 était de : 22

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant à la question 3 était de : 23

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant des questions 4 à 12 était de : 22

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MARDI 7 JUIN 2011

Question n° 7

PREVENTION DES CRUES : Mobilisation du champ d'expansion des crues – bilan de la concertation

RAPPORTEUR : Monsieur DHALLEINE

Par délibération du 13 février 2008, le comité syndical du SmageAa a délibéré favorablement sur les objectifs, les modalités de la concertation sur le programme de mobilisation du champ d'expansion des crues de l'Aa.

Une synthèse du bilan de la concertation qui sera joint au dossier d'enquête publique est associée au présent rapport. En voici les conclusions :

"La concertation sur le programme de mobilisation du champ d'expansion des crues mise en place dès les premières étapes du programme en est, à ce jour, et à la veille des démarches administratives sujettes à enquêtes publiques, toujours dans la phase de concertation proprement dite.

Les **comités locaux de suivi**, outils privilégiés de la concertation, présentent à ce stade un bilan satisfaisant de part une **participation** très représentative : entre 50 et 70 % de propriétaires et exploitants représentés, et également une **prise en compte** significative des observations.

En matière d'évolution du projet due aux sollicitations locales, signalons tout particulièrement :

- l'évolution de la stratégie de maîtrise du foncier : de l'acquisition de l'emprise totale à la mise en place d'une servitude de sur-inondation,
- le lancement d'études complémentaires (topographie complémentaire, expertise hydrogéologique, simulation paysagère notamment),
- l'évolution des tracés de digues pour tenir compte d'impacts (essentiellement visuels ou fonciers) à proximité de lieux d'habitation,
- l'évolution des périmètres d'emprise pour tenir compte de sujétions techniques identifiées par les acteurs locaux,
- la réduction des emprises pour tenir compte des efforts de régulation des flux réalisés par les collectivités en amont des sites.

La mise en place du site Internet (747 visites de la page concernée depuis mars 2009), la diffusion des avancées du projet par voie de presse et la lettre d'information de décembre 2009 ont permis une **diffusion large** de l'existence du projet et sa vulgarisation ; même si on note lors des échanges la **difficulté** à appréhender un dossier aussi technique et parfois confondu avec d'autres démarches, par exemple Plan de Prévention des Risques (PPR).

Enfin, on peut regretter à ce stade de ne pas avoir eu plus d'implication voire de soutien au projet de la part de la **population sinistrée**. Les phases prochaines de concertation, et notamment les enquêtes publiques, peuvent être un cadre approprié à cette expression.

De même, la mise en ligne d'une page du site Internet du SmaageAa dédiée à la concertation peut permettre de toucher et échanger avec un autre public. "

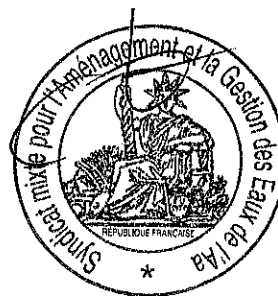
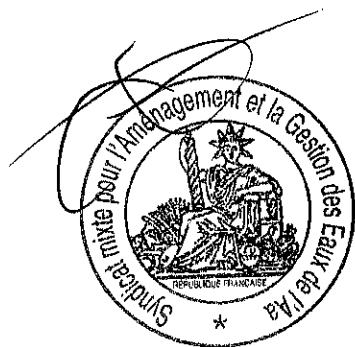
Après délibération, le Comité Syndical autorise le Président à

- approuver le bilan de la concertation du programme de mobilisation du champ d'expansion des crues de l'Aa

Certifié exécutoire
A compter du
Le Président

09 JUIN 2011

Pour extrait conforme,
Le Président,
C.DENIS



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

16 JUIN 2011

COMITE SYNDICAL DU MARDI 07 JUIN 2011

A 18 h 00 à la salle des expositions d'Enerlya à FAUQUEMBERGUES

L'an deux mil onze, le 07 juin à 18h00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des expositions d'Enerlya à FAUQUEMBERGUES, à la suite des convocations adressées à domicile le 31 mai ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, Mathieu PRUVOST, vice-Présidents,
Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué, jusqu'à la question 3
Messieurs Jean-Claude NOEL, François SEGURA, André BAES, Jean-Luc HOCHART,
Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN arrivé à la question 3, délégués titulaires
Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Jean-Claude BARRAS, Ulysse DUPONT, Jean VIEILLARD, Francis BERQUEZ, Dominique LARDEUR, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur Patrick BEDAGUE, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur François SEGURA, délégué titulaire,
Monsieur Gérard FLAMENT, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS, Président,
Monsieur Anicet CHOQUET, vice-président ayant donné pouvoir à Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ, Vice-Président
Monsieur Jacques DRIEUX, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur André BAES, délégué titulaire,
Monsieur David CAPITAINE, délégué titulaire remplacé par Monsieur Jean-Claude BARRAS, délégué suppléant,
Monsieur Daniel DESCHODT, délégué titulaire remplacé par Monsieur Francis BERQUEZ, délégué suppléant,
Monsieur MEQUIGNON, membre délégué a été remplacé par Monsieur Dominique LARDEUR, délégué suppléant, après sa sortie à la question 3,
Monsieur Jean-Claude CORDONNIER, délégué titulaire remplacé par Monsieur Ulysse DUPONT, délégué suppléant,
Monsieur Jean-Claude BONNE, délégué titulaire remplacé par Madame Claudine DUCATEL, déléguée suppléante,
Monsieur Albert VANIET, délégué titulaire remplacé par Monsieur Jean VIEILLARD, délégué suppléant.

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Monsieur Dominique LARDEUR, délégué suppléant aux questions 1 à 3

Absents excusés :

Messieurs Patrick BEDAGUE, David CAPITAINE, Anicet CHOQUET, Jean-Claude CORDONNIER, Gérard FLAMENT, Jacques DRIEUX, Gilbert CHIQUET, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires,
Messieurs Hugues PERSYN, Bernard HIBON, Bertrand PETIT, délégués suppléants.

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 1 et 2 était de : 22

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant à la question 3 était de : 23

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant des questions 4 à 12 était de : 22

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MARDI 7 JUIN 2011

Question n° 8

PREVENTION DES CRUES : Mobilisation du Champ d'Expansion des Crues – Déclaration d'intérêt général

RAPPORTEUR : Monsieur DHALLEINE

Par délibération du 10 février dernier, le comité syndical a approuvé le programme de mobilisation du champ d'expansion des crues et autorisé le Président à solliciter les différents arrêtés et autorisations nécessaires à sa mise en œuvre.

Pour rappel étaient envisagées :

- la Déclaration d'Utilité Publique,
- la cessibilité des parcelles,
- l'autorisation dite "loi sur l'Eau"
- l'enquête dite "Bouchardeau",
- et la servitude d'utilité publique pour rétention temporaire des eaux

Etant donné la nature des travaux, la nécessité d'être autorisé à accéder aux sites et les aménagements à prévoir à l'intérieur des sites tels que la création de fossés, le projet sera également soumis à Déclaration d'Intérêt Général (art. L. 211-7 du Code de l'environnement).

Les enquêtes seront conjointes avec les enquêtes publiques envisagées précédemment.

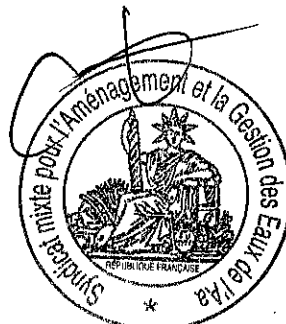
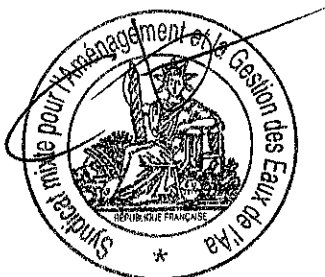
Après délibération, le Comité Syndical autorise le Président à :

- solliciter le Préfet du Pas de Calais pour déclarer le programme d'intérêt général
- mener les démarches nécessaires à l'obtention de cette déclaration, conjointement avec les autres démarches.

Certifié exécutoire
A compter du
Le Président

09 JUIN 2011

Pour extrait conforme,
Le Président,
C.DENIS



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

16 JUIN 2011

COMITE SYNDICAL DU MARDI 07 JUIN 2011

A 18 h 00 à la salle des expositions d'Enerlya à FAUQUEMBERGUES

L'an deux mil onze, le 07 juin à 18h00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des expositions d'Enerlya à FAUQUEMBERGUES, à la suite des convocations adressées à domicile le 31 mai ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, Mathieu PRUVOST, vice-Présidents,
Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué, jusqu'à la question 3
Messieurs Jean-Claude NOEL, François SEGURA, André BAES, Jean-Luc HOCHART,
Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN arrivé à la question 3, délégués titulaires
Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Jean-Claude BARRAS, Ulysse DUPONT, Jean VIEILLARD, Francis BERQUEZ, Dominique LARDEUR, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur Patrick BEDAGUE, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur François SEGURA, délégué titulaire,
Monsieur Gérard FLAMENT, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS, Président,
Monsieur Anicet CHOQUET, vice-président ayant donné pouvoir à Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ, Vice-Président
Monsieur Jacques DRIEUX, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur André BAES, délégué titulaire,
Monsieur David CAPITAINE, délégué titulaire remplacé par Monsieur Jean-Claude BARRAS, délégué suppléant,
Monsieur Daniel DESCHODT, délégué titulaire remplacé par Monsieur Francis BERQUEZ, délégué suppléant,
Monsieur MEQUIGNON, membre délégué a été remplacé par Monsieur Dominique LARDEUR, délégué suppléant, après sa sortie à la question 3,
Monsieur Jean-Claude CORDONNIER, délégué titulaire remplacé par Monsieur Ulysse DUPONT, délégué suppléant,
Monsieur Jean-Claude BONNE, délégué titulaire remplacé par Madame Claudine DUCATEL, déléguée suppléante,
Monsieur Albert VANIET, délégué titulaire remplacé par Monsieur Jean VIEILLARD, délégué suppléant.

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Monsieur Dominique LARDEUR, délégué suppléant aux questions 1 à 3

Absents excusés :

Messieurs Patrick BEDAGUE, David CAPITAINE, Anicet CHOQUET, Jean-Claude CORDONNIER, Gérard FLAMENT, Jacques DRIEUX, Gilbert CHIQUET, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires,
Messieurs Hugues PERSYN, Bernard HIBON, Bertrand PETIT, délégués suppléants.

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 1 et 2 était de : 22

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant à la question 3 était de : 23

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant des questions 4 à 12 était de : 22

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MARDI 7 JUIN 2011

Question n° 9

PREVENTION DES CRUES : Désordres hydrauliques locaux : plantations dans la creuse de Remilly-Wirquin

RAPPORTEUR : Monsieur DHALLEINE

Des débordements fréquents ont lieu dans Remilly par le fossé alimenté par la creuse de Cléty. L'AFR Pihem Cléty Remilly-Wirquin a donc décidé de compléter le boisement dans le fond de cette creuse (1ha64), afin de freiner l'arrivée d'eau dans le centre de la commune. De plus, ce site peut également être considéré comme un corridor écologique important (entre la vallée et les coteaux). Les travaux ont été estimés à 4 500 €HT.

Après délibération et à l'unanimité, le comité syndical du 10 décembre 2009 a autorisé le président à accorder une participation financière à hauteur de 20% sur un plafond de 1000 € à l'AFR de Pihem Cléty Remilly-Wirquin pour les travaux présentés ci-dessus.

Afin de bénéficier également des financements du programme Oxygène 62 du Conseil Général, la commune de Remilly-Wirquin a acquis les terrains concernés. Ainsi, il est nécessaire de modifier la convention en conséquence. Le montant des travaux ainsi que le taux de financement restent identiques.

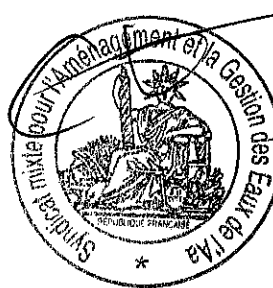
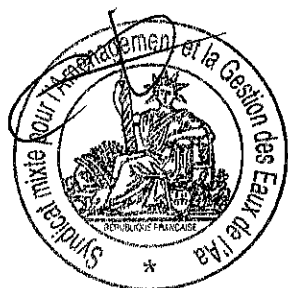
Après délibération, le Comité Syndical autorise le Président à :

- accorder une participation à hauteur de 20% sur un plafond de 1000 € à la commune de Remilly-Wirquin,
- signer la nouvelle convention (ci-joint),
- un crédit est prévu au BP 2011.

Certifié exécutoire
A compter du
Le Président

09 JUIN 2011

Pour extrait conforme,
Le Président,
C.DENIS



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

16 JUIN 2011

COMITE SYNDICAL DU MARDI 07 JUIN 2011

A 18 h 00 à la salle des expositions d'Enerlya à FAUQUEMBERGUES

L'an deux mil onze, le 07 juin à 18h00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des expositions d'Enerlya à FAUQUEMBERGUES, à la suite des convocations adressées à domicile le 31 mai ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, Mathieu PRUVOST, vice-Présidents,
Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué, jusqu'à la question 3
Messieurs Jean-Claude NOEL, François SEGURA, André BAES, Jean-Luc HOCHART,
Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN arrivé à la question 3, délégués titulaires
Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Jean-Claude BARRAS, Ulysse DUPONT, Jean VIEILLARD, Francis BERQUEZ, Dominique LARDEUR, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur Patrick BEDAGUE, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur François SEGURA, délégué titulaire,
Monsieur Gérard FLAMENT, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS, Président,
Monsieur Anicet CHOQUET, vice-président ayant donné pouvoir à Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ, Vice-Président
Monsieur Jacques DRIEUX, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur André BAES, délégué titulaire,
Monsieur David CAPITAINE, délégué titulaire remplacé par Monsieur Jean-Claude BARRAS, délégué suppléant,
Monsieur Daniel DESCHODT, délégué titulaire remplacé par Monsieur Francis BERQUEZ, délégué suppléant,
Monsieur MEQUIGNON, membre délégué a été remplacé par Monsieur Dominique LARDEUR, délégué suppléant, après sa sortie à la question 3,
Monsieur Jean-Claude CORDONNIER, délégué titulaire remplacé par Monsieur Ulysse DUPONT, délégué suppléant,
Monsieur Jean-Claude BONNE, délégué titulaire remplacé par Madame Claudine DUCATEL, déléguée suppléante,
Monsieur Albert VANIET, délégué titulaire remplacé par Monsieur Jean VIEILLARD, délégué suppléant.

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Monsieur Dominique LARDEUR, délégué suppléant aux questions 1 à 3

Absents excusés :

Messieurs Patrick BEDAGUE, David CAPITAINE, Anicet CHOQUET, Jean-Claude CORDONNIER, Gérard FLAMENT, Jacques DRIEUX, Gilbert CHIQUET, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires,
Messieurs Hugues PERSYN, Bernard HIBON, Bertrand PETIT, délégués suppléants.

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 1 et 2 était de : 22

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant à la question 3 était de : 23

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant des questions 4 à 12 était de : 22

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MARDI 7 JUIN 2011

Question n° 10

PREVENTION DES CRUES : Information préventive de la population – DICRIM

RAPPORTEUR : Monsieur DHALLEINE

Le risque zéro n'existe pas. Les études en cours pour la rétention des eaux en amont du bassin versant permettront de diminuer la fréquence des inondations, mais ce risque restera tout de même présent. Le SmageAa souhaite donc entretenir et développer la culture du risque en complément de ses différents programmes d'actions.

En effet, la vulnérabilité de chacun sera réduite par la connaissance objective du risque et par une réaction adaptée en temps de crue, d'où la nécessité d'informer préventivement la population.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est réalisé par le maire dans le but d'informer les habitants de sa commune sur les risques naturels et technologiques qui les concernent, sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mise en œuvre ainsi que sur les moyens d'alerte en cas de survenance d'un risque. Il vise aussi à indiquer les consignes de sécurité individuelles à respecter.

La réalisation du DICRIM est une obligation réglementaire pour toutes communes disposant, entre autre, d'un Plan de Prévention des Risques Naturels. De plus, ce document constitue un élément indispensable au Plan Communal de Sauvegarde.

De manière générale l'information donnée au public sur les risques majeurs comprend :

- La description des risques et de leurs conséquences prévisibles pour les personnes, les biens et l'environnement,
- Les événements et accidents significatifs survenus dans la commune,
- L'exposé des mesures de prévention de protection et de sauvegarde répondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune, notamment celles établies au titre des pouvoirs de police du maire,
- Les consignes de sécurité devant être mises en œuvre en cas de réalisation du risque.

Le cas échéant, le DICRIM doit aussi contenir les informations suivantes :

- Les mesures du Plan Communal de Sauvegarde,
- La liste des repères de crues avec l'indication de leur implantation ou la carte correspondante,
- Les règles d'urbanisme dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Pour faciliter la réalisation des DICRIM dans les communes concernées par cette obligation réglementaire, le SmageAa, par convention avec les communes intéressées, pourrait assurer une assistance technique à l'élaboration de ce document.

Le SmageAa animerait les réunions de travail et réaliserait la conception graphique du document par le biais d'un prestataire.

La commune distribuerait ce document aux personnes concernées par le risque d'inondation, le mettrait à disposition en mairie et prendrait en charge les frais de reproduction.

Ce programme sera en partie financé par le FEDER.

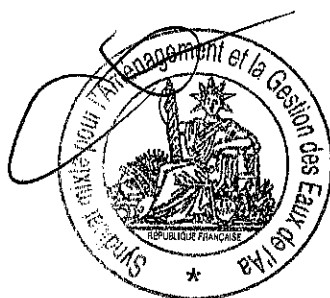
La convention est jointe en annexe.

Après délibération, le Comité Syndical autorise le Président à :

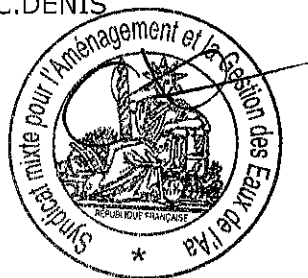
- signer les conventions avec les communes et toutes pièces permettant la réalisation de ce projet,
- mener à bien l'opération (inscrite au budget 2011).

Certifié exécutoire
A compter du
Le Président

09 JUIN 2011



Pour extrait conforme,
Le Président,
C.DENIS



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le
16 JUIN 2011

COMITE SYNDICAL DU MARDI 07 JUIN 2011

A 18 h 00 à la salle des expositions d'Enerlya à FAUQUEMBERGUES

L'an deux mil onze, le 07 juin à 18h00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des expositions d'Enerlya à FAUQUEMBERGUES, à la suite des convocations adressées à domicile le 31 mai ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, Mathieu PRUVOST, vice-Présidents,
Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué, jusqu'à la question 3
Messieurs Jean-Claude NOEL, François SEGURA, André BAES, Jean-Luc HOCHART,
Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN arrivé à la question 3, délégués titulaires
Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Jean-Claude BARRAS, Ulysse DUPONT, Jean VIEILLARD, Francis BERQUEZ, Dominique LARDEUR, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur Patrick BEDAGUE, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur François SEGURA, délégué titulaire,
Monsieur Gérard FLAMENT, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS, Président,
Monsieur Anicet CHOQUET, vice-président ayant donné pouvoir à Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ, Vice-Président
Monsieur Jacques DRIEUX, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur André BAES, délégué titulaire,
Monsieur David CAPITAINE, délégué titulaire remplacé par Monsieur Jean-Claude BARRAS, délégué suppléant,
Monsieur Daniel DESCHODT, délégué titulaire remplacé par Monsieur Francis BERQUEZ, délégué suppléant,
Monsieur MEQUIGNON, membre délégué a été remplacé par Monsieur Dominique LARDEUR, délégué suppléant, après sa sortie à la question 3,
Monsieur Jean-Claude CORDONNIER, délégué titulaire remplacé par Monsieur Ulysse DUPONT, délégué suppléant,
Monsieur Jean-Claude BONNE, délégué titulaire remplacé par Madame Claudine DUCATEL, déléguée suppléante,
Monsieur Albert VANIET, délégué titulaire remplacé par Monsieur Jean VIEILLARD, délégué suppléant.

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Monsieur Dominique LARDEUR, délégué suppléant aux questions 1 à 3

Absents excusés :

Messieurs Patrick BEDAGUE, David CAPITAINE, Anicet CHOQUET, Jean-Claude CORDONNIER, Gérard FLAMENT, Jacques DRIEUX, Gilbert CHIQUET, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires,
Messieurs Hugues PERSYN, Bernard HIBON, Bertrand PETIT, délégués suppléants.

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 1 et 2 était de : 22

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant à la question 3 était de : 23

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant des questions 4 à 12 était de : 22

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MARDI 7 JUIN 2011

Question n° 11

ADMINISTRATION GENERALE : Modification du régime indemnitaire pour le personnel du SmageAa

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Par délibération du 5 mai 2004, le Comité Syndical a adopté la mise en place du régime indemnitaire pour le personnel du SmageAa.

Conformément au Code Général des collectivités Territorial,

En application des différents textes en vigueur cités ci-dessous en matière de primes et indemnités accordées aux agents du SmageAa :

- Le décret 91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du 1^{er} alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, modifié par le décret 2011-540 du 17 mai 2011,
- La loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction Publique Territoriale et notamment son article 88,
- Le décret 2003-1013 du 23 octobre 2003 modifiant le régime indemnitaire des fonctionnaires territoriaux.
- Le décret 97-1223 du 26 décembre 1997 portant création de l'Indemnité d'Exercice des Missions de Préfecture (IEMP) pouvant être qualifiée d'indemnité d'exercice des missions territoriales,
- L'arrêté du 26 décembre 1997 fixant les montants de référence de l'indemnité d'exercice de missions des préfectures,
- Le décret 2002-61 du 14 janvier 2002 instituant dans les administrations de l'Etat, les services déconcentrés en dépendant et les Etablissements Publics à caractère administratif de l'Etat une indemnité d'Administration et de Technicité,
- L'arrêté du 14 janvier 2002 fixant les montants de référence de l'IAT,
- Le décret 2009-1558 du 15 décembre 2009 prévoyant les modalités d'attribution de la nouvelle prime de service et de rendement,
- L'arrêté du 15 décembre 2009 fixant les montants annuels de base des primes de service et de rendement,
- Le décret 2000-136 du 18 février 2000 relatif à l'ISS (Indemnité Spécifique de Service) des personnels techniques des Ponts et Chaussées et des Travaux Publics de l'Etat,
- Le décret 2003-799 du 25 août 2003 relatif à l'indemnité spécifique de service allouée aux ingénieurs des ponts et chaussées et aux fonctionnaires des corps techniques de l'équipement, modifié en dernier lieu par le décret 2010-854 du 23 juillet 2010,
- L'arrêté du 25 août 2003 fixant les modalités d'application du décret 2003-799, modifié en dernier lieu par l'arrêté du 23 juillet 2010, relatif à l'indemnité spécifique de service allouée aux ingénieurs des ponts et chaussées et aux fonctionnaires des corps techniques de l'équipement
- L'arrêté ministériel du 31 mars 2011 fixant les taux de base en euros pour le calcul de l'indemnité spécifique,

- Le décret 2002-60 du 14 janvier 2002 modifié par le décret du 19 décembre 2007 relatif à l'Indemnité Horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) pouvant être allouée à certains personnels de la Fonction Publique Territoriale,

Il est proposé au Comité Syndical en accord avec le bureau du 30 mai 2011 de modifier comme suit le régime indemnitaire :

▪ **Indemnité d'Exercice des Missions de Préfecture (IEMP)**

Grades et cadres d'emploi	Montant de référence annuel (euros)
Adjoint technique territorial 2 ^{ème} classe	1 143,37 €
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	1 158,61 €
Rédacteur territorial	1 250,08 €

Il sera appliqué au taux moyen de référence conformément à l'article 2 du décret du 26/12/1997, un coefficient multiplicateur de 0,8 à 3, qui tiendra compte du travail fourni, de l'importance des sujétions auquel le bénéficiaire sera appelé à faire face dans l'exercice de ses missions et de l'assiduité dont il fait preuve.

▪ **Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT)**

Grades et cadres d'emploi	Montant de référence annuel (euros)
Adjoint technique territorial 2 ^{ème} classe	449,28 €
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	469,07 €
Rédacteur territorial	588,69 €

Cette indemnité de référence pourra être modulée dans la limite individuelle du coefficient 8, en fonction de la manière de servir de l'agent dans l'exercice de ses fonctions.

▪ **Prime de Service et de Rendement (PSR)**

Grades et cadres d'emploi	Taux annuels de base (euros)	Montant individuel maximum (euros)
-Ingénieur principal	2 817	5 634
-Technicien supérieur principal 1 ^{ère} classe	1 400	2 800
-Technicien supérieur principal 2 ^{ème} classe	1 289	2 578
-Technicien supérieur	986	1 972

▪ **Indemnité Spécifique de Service (ISS)**

Grades et cadres d'emploi	Taux de base (euros)	Coefficient du grade	Taux moyen annuel (euros)	Coefficient de modulation individuelle	
				mini	maxi
-Ingénieur principal	361,90	42	18 239,76	0,735	1,225
-Technicien supérieur principal 1 ^{ère} classe	361,90	16	6 948,48	0,90	1,10
-Technicien supérieur principal 2 ^{ème} classe	361,90	16	6 948,48	0,90	1,10

Coefficient géographique : 1,2

▪ **Indemnité Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS)**

Pourront bénéficier de cette indemnité les agents des cadres d'emploi d'adjoint technique et de rédacteur territorial

Le Comité Syndical est donc invité à se prononcer sur :

- les modifications du régime indemnitaire pour le personnel du SmageAa qui ont pris effet aux dates prévues par les décrets et lois repris ci-dessus et à la date de prise de fonction des agents dans les grades concernés.

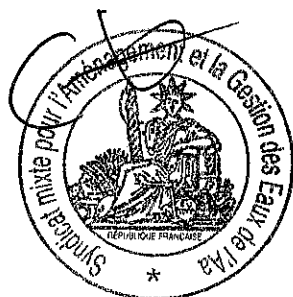
Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 91-875 du 06 mai 1991, les taux individuels seront appliqués à chaque agent en fonction du rôle hiérarchique, des responsabilités, de la valeur professionnelle, de l'assiduité et de la manière de servir de chacun d'eux, pour chacune des primes reprises ci-dessus.

Le Comité Syndical après délibération approuve à l'unanimité ces modifications du régime indemnitaire.

Certifié exécutoire
A compter du
Le Président

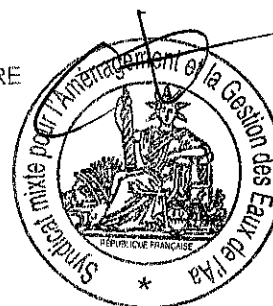
09 JUN 2011

Pour extrait conforme,
Le Président,
C.DENIS



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

16 JUN 2011



COMITE SYNDICAL DU MARDI 07 JUIN 2011

A 18 h 00 à la salle des expositions d'Enerlya à FAUQUEMBERGUES

L'an deux mil onze, le 07 juin à 18h00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des expositions d'Enerlya à FAUQUEMBERGUES, à la suite des convocations adressées à domicile le 31 mai ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, Mathieu PRUVOST, vice-Présidents,
Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué, jusqu'à la question 3
Messieurs Jean-Claude NOEL, François SEGURA, André BAES, Jean-Luc HOCHART,
Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN arrivé à la question 3, délégués titulaires
Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Jean-Claude BARRAS, Ulysse DUPONT, Jean VIEILLARD, Francis BERQUEZ, Dominique LARDEUR, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur Patrick BEDAGUE, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur François SEGURA, délégué titulaire,
Monsieur Gérard FLAMENT, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS, Président,
Monsieur Anicet CHOQUET, vice-président ayant donné pouvoir à Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ, Vice-Président
Monsieur Jacques DRIEUX, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur André BAES, délégué titulaire,
Monsieur David CAPITAINE, délégué titulaire remplacé par Monsieur Jean-Claude BARRAS, délégué suppléant,
Monsieur Daniel DESCHODT, délégué titulaire remplacé par Monsieur Francis BERQUEZ, délégué suppléant,
Monsieur MEQUIGNON, membre délégué a été remplacé par Monsieur Dominique LARDEUR, délégué suppléant, après sa sortie à la question 3,
Monsieur Jean-Claude CORDONNIER, délégué titulaire remplacé par Monsieur Ulysse DUPONT, délégué suppléant,
Monsieur Jean-Claude BONNE, délégué titulaire remplacé par Madame Claudine DUCATEL, déléguée suppléante,
Monsieur Albert VANIET, délégué titulaire remplacé par Monsieur Jean VIEILLARD, délégué suppléant.

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Monsieur Dominique LARDEUR, délégué suppléant aux questions 1 à 3

Absents excusés :

Messieurs Patrick BEDAGUE, David CAPITAINE, Anicet CHOQUET, Jean-Claude CORDONNIER, Gérard FLAMENT, Jacques DRIEUX, Gilbert CHIQUET, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires,
Messieurs Hugues PERSYN, Bernard HIBON, Bertrand PETIT, délégués suppléants.

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 1 et 2 était de : 22

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant à la question 3 était de : 23

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant des questions 4 à 12 était de : 22

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MARDI 07 JUIN 2011

Question n°12

FINANCES : Modification budgétaire n°1

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Par délibération du 10 février 2011, le SmageAa a décidé d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

- 55 655,80 € au compte 1068 (recette d'investissement)
- 74 469,19 € au compte 002 (excédent de fonctionnement)

Au BP2011, ont été inscrits 77 469,19 € au compte 002 au lieu de 74 469,19 €, soit une différence de 3 000 €. Cela nécessite un ajustement des crédits aux lignes D002 et R022.

Il est donc proposé la modification budgétaire suivante :

BP 2011		Proposition modification budgétaire	
Fonctionnement		Fonctionnement	
Dépenses : article 022	20 709,50 €	Dépenses : article 022	- 3 000 €
Recettes : article 002	77 469,19 €	Recettes : article 002	- 3 000 €
Total section fonctionnement	888 771,49 €	Total section fonctionnement	885 771,49 €

Ainsi le montant total de la section de fonctionnement après modification budgétaire s'élève à 885 771,49 € équilibrée en recettes et en dépenses.

A l'unanimité après délibération, le Comité Syndical approuve la modification budgétaire n°1.

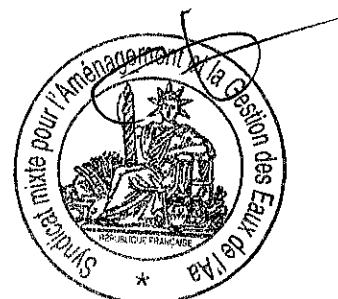
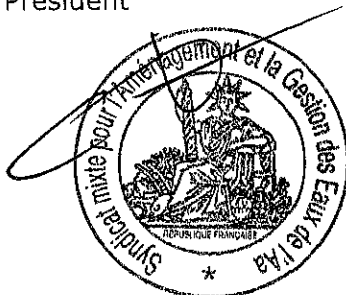
REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

09 JUIN 2011

16 JUIN 2011

Certifié exécutoire
A compter du
Le Président

Pour extrait conforme
Le Président,
C.DENIS



COMITE SYNDICAL DU MARDI 07 JUIN 2011

A 18 h 00 à la salle des expositions d'Enerlya à FAUQUEMBERGUES

L'an deux mil onze, le 07 juin à 18h00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des expositions d'Enerlya à FAUQUEMBERGUES, à la suite des convocations adressées à domicile le 31 mai ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, Mathieu PRUVOST, vice-Présidents,
Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué, jusqu'à la question 3
Messieurs Jean-Claude NOEL, François SEGURA, André BAES, Jean-Luc HOCHART,
Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN arrivé à la question 3, délégués titulaires
Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Jean-Claude BARRAS, Ulysse DUPONT, Jean VIEILLARD, Francis BERQUEZ, Dominique LARDEUR, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur Patrick BEDAGUE, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur François SEGURA, délégué titulaire,
Monsieur Gérard FLAMENT, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS, Président,
Monsieur Anicet CHOQUET, vice-président ayant donné pouvoir à Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ, Vice-Président
Monsieur Jacques DRIEUX, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur André BAES, délégué titulaire,
Monsieur David CAPITAINE, délégué titulaire remplacé par Monsieur Jean-Claude BARRAS, délégué suppléant,
Monsieur Daniel DESCHODT, délégué titulaire remplacé par Monsieur Francis BERQUEZ, délégué suppléant,
Monsieur MEQUIGNON, membre délégué a été remplacé par Monsieur Dominique LARDEUR, délégué suppléant, après sa sortie à la question 3,
Monsieur Jean-Claude CORDONNIER, délégué titulaire remplacé par Monsieur Ulysse DUPONT, délégué suppléant,
Monsieur Jean-Claude BONNE, délégué titulaire remplacé par Madame Claudine DUCATEL, déléguée suppléante,
Monsieur Albert VANIET, délégué titulaire remplacé par Monsieur Jean VIEILLARD, délégué suppléant.

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Monsieur Dominique LARDEUR, délégué suppléant aux questions 1 à 3

Absents excusés :

Messieurs Patrick BEDAGUE, David CAPITAINE, Anicet CHOQUET, Jean-Claude CORDONNIER, Gérard FLAMENT, Jacques DRIEUX, Gilbert CHIQUET, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires,
Messieurs Hugues PERSYN, Bernard HIBON, Bertrand PETIT, délégués suppléants.

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 1 et 2 était de : 22

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant à la question 3 était de : 23

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant des questions 4 à 12 était de : 22

